

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 019-200078947-20250325-2025_03_25_09-DE



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ARNAUD

Date de convocation : 21/02/25

Membres en exercice : 134	Présents : 90	Votants : 90	Pour : 90	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2025-03-25-09
--------------------------	----------------------

Objet :	Vote du budget primitif 2025 - Budget principal
----------------	--------------------------------------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif 2025 du budget principal qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 11 208 899,88 €,
- En section d'investissement à 5 808 761,26 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. Adoptent le budget primitif 2025 du budget principal.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 25/03/2025
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

